

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANNECY - 7401 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 08/01/2025 - A2025/000179 - 2011 B 00139 - 485 228 076 - SARL KAUFMAN & BROAD
SAVOIES

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS ECRITES
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2024**

La soussignée,

La société KAUFMAN & BROAD S.A., société anonyme au capital de 5.164.125,72 euros, dont le siège social est 17 quai du Président Paul Doumer 92400 COURBEVOIE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 702 022 724, représentée par son Président et Directeur Général, Monsieur Nordine HACHEMI, ayant tous pouvoirs à cet effet,

agissant en qualité d'Associé Unique (« l'Associé Unique ») de ladite société **SARL KAUFMAN & BROAD SAVOIES**, société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €, dont le siège social est 15 rue Pré Paillard – Immeuble l'Onyx – 74940 ANNECY, (« La Société »),

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES, relatives à l'ordre du jour suivant :

- *Démission d'un co-gérant,*
- *Pouvoirs pour les formalités.*

Première décision :

L'Associé Unique prend acte de la démission de Monsieur Jacques RUBIO de ses fonctions de co-gérant de la société SARL KAUFMAN & BROAD SAVOIES, avec effet ce jour.

Deuxième décision :

En conséquence de la décision qui précède, l'Associé Unique décide que la Société sera désormais dirigé par un seul gérant, soit

Monsieur Sylvère HAMEL
né le 23 février 1965 à Avranches (50)
de nationalité française
demeurant au 2 square des marronniers 78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT.

Monsieur Sylvère HAMEL aura droit au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement. Ses fonctions ne sont pas rémunérées pour l'exercice de son mandat.

Monsieur Sylvère HAMEL aura, vis-à-vis des tiers, les pouvoirs les plus étendus pour représenter la Société et agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social et ce, conformément à la Loi et aux dispositions statutaires, dont celles prévues à l'article 9 des statuts de la Société.

Troisième décision :

Tous pouvoirs sont donnés à la gérance pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

KAUFMAN & BROAD SA

Associé

Représenté par Nordine HACHEMI

